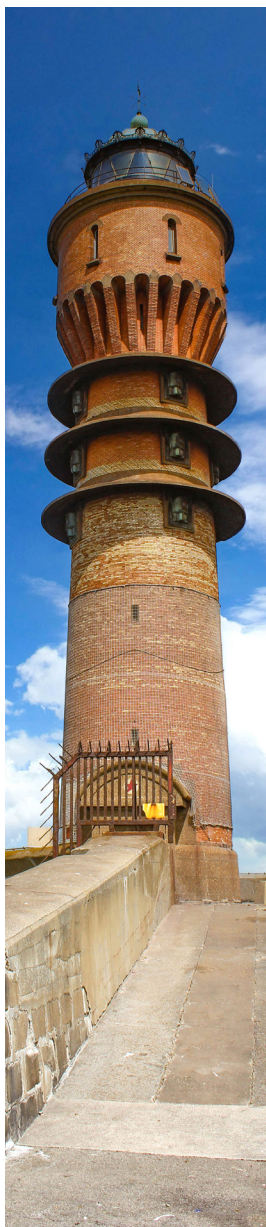


2026

# ROB

Rapport d'orientation  
budgétaire

# SOMMAIRE



<b>A.</b>	<b>DES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES QUI CONTINUENT À PESER SUR LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES</b>	p 3
<b>B.</b>	<b>LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE DANS L'ÉLABORATION DES BUDGETS 2026</b>	p 4
<b>C.</b>	<b>LES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2026 DE LA COMMUNE ASSOCIÉE</b>	
1)	Le budget de fonctionnement	p 5
2)	Le budget Ressources Humaines	p 6
	2-1. Les effectifs au 31/12/2025 et le compte administratif projeté	
	2-2. Les éléments notables pour 2025	
	2-3. Les orientations 2026	
3)	Le budget d'investissement	p 8
	3-1. Évolution globale du budget	
	3-2. Reconfiguration du budget et amélioration de la lisibilité comptable	
	3-3. Nature des investissements en 2026	
<b>D.</b>	<b>DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES QUI PERMETTENT DE POURSUIVRE LES MÉTAMORPHOSES ET D'ENGAGER DE NOUVEAUX PROJETS</b>	
1)	Une ville + belle et + verte	p 9
	1-1. Un cœur de ville et des espaces publics attractifs	
	1-2. Des quartiers renouvelés pour une identité affirmée	
2)	Une ville ++ pour ses habitants	p 13
	2-1. À l'écoute de sa jeunesse	
	2-2. Soucieux de l'épanouissement de tous ses habitants	
3)	Une ville toujours + dynamique	p 16
	3-1. Toujours plus d'animations, de vie culturelle et associative	
	3-2. Toujours + de vie sportive	
4)	Une ville encore + apaisée et sûre	p 18
<b>E.</b>	<b>DES MÉTAMORPHOSES QUI SE POURSUIVENT ET S'AMPLIFIENT</b>	p 20

## A. DES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES QUI CONTINUENT À PESER SUR LES FINANCES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

---

Le lent et difficile processus d'élaboration de la loi de finances 2026, définitivement adoptée et promulguée le 19 février dernier, a conduit au décalage de notre calendrier budgétaire pour un vote du budget primitif prévu mi-avril.

À l'image de l'année dernière, les incertitudes sur la trajectoire des finances publiques, ainsi qu'en matière de participation de l'ensemble des collectivités territoriales au redressement de la dette nationale, ont lourdement pesé sur cette préparation.

Ainsi, les premières ébauches du projet de loi de finances laissaient apparaître un effort de 5 milliards d'euros demandé aux collectivités. Cela se traduisait alors par une estimation des répercussions sur notre agglomération à hauteur de 40 millions d'euros. Il s'agissait en conséquence d'une ponction de 6 millions d'euros à prévoir sur le budget de la grande ville de Dunkerque, avec des répercussions importantes pour le budget de Saint-Pol-sur-Mer.

Après les multiples allers et retours entre l'Assemblée nationale et le Sénat, en même temps que le travail mené par les élus locaux et leurs associations pour faire entendre les difficultés que généreraient pareilles décisions, la contribution demandée s'établit finalement à environ 2 milliards d'euros pour l'ensemble des administrations publiques locales.

À noter que si cette loi de finances réduit l'impact pour les communes par rapport à 2025, en les exonérant d'un nouveau dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales, appelé DILICO, qui avait été appliqué pour la première fois l'année dernière, elle affecte davantage les territoires industriels et à ce titre, plus particulièrement la ville et la communauté urbaine de Dunkerque.

Au regard de ces éléments qui viennent s'ajouter aux efforts déjà réalisés en 2025 en réduisant d'autant les marges de manœuvre, il convient donc d'ajuster les moyens afin de préserver l'équilibre budgétaire de manière pérenne et de se donner la capacité de poursuivre les métamorphoses engagées dans notre commune.

## B. LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE DANS L'ÉLABORATION DES BUDGETS 2026

---

Les mesures contenues dans le texte définitif de la loi de finances 2026, déclinées à l'échelon local, induisent donc une participation de la ville de Dunkerque à hauteur d'un peu plus de 2,4 millions d'euros au redressement des finances publiques.

Ces 2,4 millions d'euros se décomposent en deux postes spécifiques :

- La réduction de la compensation des valeurs locatives cadastrales des locaux industriels, qui engendre une perte de recettes à hauteur d'un peu plus de 1,4 million d'euros ;
- La hausse de 3 points du taux de cotisation à la CNRACL, étalée sur quatre ans, représentant 1,2 milliard d'euros en 2026 au niveau national et 1 million d'euros de dépenses supplémentaires pour la ville de Dunkerque.

Ces dispositions ne sont pas absorbables en l'état et nécessitent une revue de gestion globale des dépenses de la collectivité afin d'engager le nouveau mandat avec une épargne et un équilibre budgétaire préservés.

Les mesures prévues impactent également fortement les marges de manœuvre de la communauté urbaine, qui devra de fait prendre les décisions permettant l'équilibre budgétaire de la collectivité.

Par ailleurs, l'année 2026 marque la dernière année d'application du pacte fiscal et financier de solidarité actuel, conclu entre la communauté urbaine et ses communes membres. Ses dispositions financières en matière de solidarité territoriale ont permis de préserver l'épargne brute des communes membres, grâce à des mesures fortes comme la compensation de la perte de Dotation Globale de Fonctionnement subie par les communes, ou la mise en place de l'écrêtement/reversement de fiscalité, système innovant et inédit en matière de finances publiques locales.

Prenant en compte l'ensemble de ces éléments, conjugué à la nécessité de conserver une épargne nette d'1 million d'euros afin de permettre à la ville de Dunkerque de faire face à ses dépenses d'investissement, dont celles prises directement en charge au titre des programmes NPNRU national et régional de Saint-Pol-sur-Mer (2 865 000€ pour 2026), cela conduit à fixer le niveau des dépenses de fonctionnement pour les 3 communes associées en baisse de 4M€ environ.

## C. LES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2026 DE LA COMMUNE ASSOCIÉE

Ramenant l'ensemble de ces éléments aux orientations budgétaires à déterminer pour l'élaboration des budgets 2026 de Saint-Pol-sur-Mer, les budgets prévisionnels s'établiraient comme suit.

### 1) Le budget de fonctionnement

BUDGET DE FONCTIONNEMENT						
	BP 2025	BP+DM 2025	CA 2025	BP2026	%BP2025/ BP2026	%CA2025/ BP2026
Charges à caractère général	6 219 560,00 €	6 476 242,70 €	6 251 603,16 €	5 939 900,00 €	-8,28%	-4,99%
Autres charges de gestion courantes	4 281 940,00 €	4 158 740,00 €	4 096 816,60 €	4 202 100,00 €	1,04%	2,57%
Charges exceptionnelles	20 500,00 €	20 500,00 €	- €	3 000,00 €	-85,37%	
<b>TOTAL</b>	<b>10 522 000,00 €</b>	<b>10 655 482,70 €</b>	<b>10 348 419,76 €</b>	<b>10 145 000,00 €</b>	<b>-4,79%</b>	<b>-1,97%</b>

Le Budget Primitif 2026 s'établit à 10,145 M€, en baisse de 1,97% par rapport au compte administratif projeté 2025 et de 4,79% par rapport au BP 2025. Pour mémoire, les charges liées à l'alimentation en énergie de l'éclairage public, ainsi que celles relevant de la maintenance des réverbères sont directement assurées par le budget de la CUD, pour un montant total de 591 000 €, depuis le transfert de compétences auquel adhèrent 11 communes de l'agglomération, dont Saint-Pol-sur-Mer.

La répartition de ce budget par grands postes est prévue comme suit à ce jour

Les trois premiers postes concentrent 75 % du budget 2026 :

- Finances : 3,165 M€ soit 31,2%, qui couvrent notamment une grande partie des dépenses incompressibles (Gaz, électricité, chauffage urbain, eau...)
- Techniques : 2,641 M€ soit 26%, essentiellement employés à la maintenance de nos 64 bâtiments et de l'espace public
- Enfance/Jeunesse : 1,8 M€ soit 17,7 %, destinés à nos dépenses en matière d'éducation, de petite enfance et de restauration scolaire

Les autres programmes, d'un poids plus modéré, se situent entre 160 k€ et 505 k€, notamment :

- Entretien : 504,5 k€ soit 4,97%, mobilisés pour l'entretien de nos bâtiments, en plus de celui réalisé par nos agents
- Contrat de ville : 442,5 k€ soit 4,36%, co-financent les dispositifs spécifiques liés à cette contractualisation, le plus souvent avec l'Etat
- Sports & loisirs : 292,5 k€ soit 2,88%, qui couvrent l'ensemble des dépenses liées à la mise en œuvre de la politique sportive ainsi que les subventions à l'ensemble des associations
- Informatique : 228 k€ soit 2,25%, qui assurent le bon fonctionnement matériel, logiciel et en termes de sécurisation de nos systèmes d'information
- Fêtes & cérémonies : 221,8 k€ soit 2,19%, qui participent à l'animation et aux commémorations tout au long de l'année
- Communication : 221,7 k€ soit 2,18%, qui contribuent à faire connaître les actions et projets menés au quotidien, notamment au travers de la réalisation de notre Pol'Position

## 2) Le budget Ressources Humaines

2-1. Les effectifs au 31/12/2025 et le compte administratif projeté :

<b>EFFECTIF/MASSE SALARIALE 2025 - SAINT-POL-SUR-MER</b>	
<b><i>Effectifs au 31/12/2025</i></b>	
<b>INSERTION</b>	
CDDI	0
PEC	1
Contrat adulte relais	0
Apprentis	1
<b>TOTAL INSERTION</b>	<b>2</b>
<b>TITULAIRES ET CONTRACTUELS</b>	
Cat A	12
Cat A contractuel sur emploi permanent	4
Cat B	40
Cat B contractuel sur emploi permanent	15
Cat C	141
Cat C contractuel sur emploi permanent	3
<b>TOTAL TITULAIRES</b>	<b>193</b>
<b>TOTAL TITULAIRES ET CONTRACTUELS</b>	<b>215</b>
<b>MASSE SALARIALE CA 2025 CHAP 012</b>	<b>11 408 410,00 €</b>

## 2-2. Les éléments notables pour 2025 :

La mutualisation : l'exercice budgétaire 2025 a été marqué par la poursuite de la mutualisation des services, avec le transfert à la communauté urbaine, au 1er janvier 2025, de 86 agents sur postes permanents (services techniques), dans une organisation et des activités qui restent en totalité réalisées sur le territoire de la commune associée.

Des dépenses supplémentaires en 2025 : l'exécution budgétaire 2025 a été impactée par une augmentation des cotisations patronales à la CNRACL (+3 points) et de l'assurance maladie (+1 point) pour un coût d'un peu plus de 193 000 euros, sans compensation de l'État.

Par ailleurs, la collectivité a anticipé la mise en œuvre de la participation employeur à la complémentaire santé obligatoire à compter du 1er janvier 2026 avec, dès le 1er juin 2025, une participation de 15 € par mois pour tous les agents ayant un contrat labellisé auprès d'une mutuelle santé.

Un pilotage très précis de la masse salariale : l'année 2025 continue de s'inscrire dans les objectifs de maîtrise de la masse salariale et de continuité des services. Dans ce contexte, la commune associée a continué à pourvoir au remplacement de l'ensemble des agents qui ont souhaité une mobilité professionnelle. Elle a également accru ses efforts afin d'encadrer dans les meilleures conditions les accueils collectifs de mineurs (ACM) dont le succès ne se dément pas. Elle a, dans le même temps, maintenu sa volonté d'accueillir un certain nombre d'emplois saisonniers estivaux, 31 par mois soit 62 personnes au total, permettant ainsi à autant de jeunes étudiants ou jeunes en recherche d'emploi, d'avoir un premier contact avec la vie professionnelle, tout en se créant une rémunération contribuant à améliorer leur qualité de vie.

## 2-3. Les orientations 2026 :

Le budget primitif 2026 a été élaboré en intégrant les dispositions nationales prévues dans la loi de finances, notamment la poursuite de progression de la contribution employeur à la CNRACL jusqu'en 2028.

S'agissant des dispositions prises pour la part employeur de la complémentaire santé décrites plus haut, l'exercice 2026 correspond donc à la première année pleine de mise en œuvre de ce nouvel avantage social.

À la suite du cadrage budgétaire, la direction des Ressources Humaines a conduit un dialogue avec l'ensemble des directions et services afin d'identifier les leviers d'optimisation, en tenant compte des flux de départs naturels ainsi que des projets programmés pour 2026 et au-delà. Cet exercice sera conduit chaque année et complété par des arbitrages intermédiaires destinés à affiner les projections et à garantir la soutenabilité des équilibres.

Le budget primitif dédié aux ressources humaines s'établit donc à 11 500 000€, soit en hausse de 0,56% par rapport au BP+DM 2025 et de 0,81% par rapport au compte administratif projeté 2025.

BUDGET RESSOURCES HUMAINES						
	BP 2025	BP+DM 2025	CA 2025	BP2026	%BP2025/BP2026	%CA2025/BP2026
RH	11 465 000 €	11 435 569 €	11 408 410 €	11 500 000 €	+0.56%	+0.81%

### 3) Le budget d'investissement

#### 3-1. Évolution globale du budget

Les crédits du budget d'investissement 2026 restent identiques à ceux de 2025. L'enveloppe initiale s'élève à 4 000 000 €, dont sont déduites les sommes affectées au NPNRU à hauteur de 500 000€ ainsi que les 245 000€ destinés au renouvellement de l'éclairage public.

BUDGET D'INVESTISSEMENT						
	BP 2025	BP+DM 2025	CA 2025	BP2026	%BP2025/ BP2026	%CA2025/ BP2026
Immobilisations incorporelles	277 000,00 €	277 000,00 €	276 927,40 €	409 000,00 €	47,65%	47,69%
Immobilisation corporelles	1 003 805,00 €	898 160,56 €	887 778,81 €	518 000,00 €	-42,33%	-41,65%
Immobilisations en cours et travaux sur bâtiments	1 976 500,00 €	2 033 691,08 €	2 000 977,63 €	2 328 000,00 €	14,47%	16,34%
TOTAL	3 257 305,00 €	3 208 851,64 €	3 165 683,84 €	3 255 000,00 €	1,44%	2,82%

#### 3-2. Reconfiguration du budget et amélioration de la lisibilité comptable

En 2024, la répartition des crédits reposait sur des imputations qui ne reflétaient pas pleinement les exigences du référentiel comptable M57. Le budget 2025 a permis de corriger cette situation. La structure budgétaire de la commune a également été repensée en opérations par bâtiment, afin d'améliorer l'analyse par grands pôles (éducation, jeunesse, sport, culture, etc.). Les crédits précédemment regroupés sous l'appellation «travaux en cours » ont été ventilés selon la nature des bâtiments, renforçant ainsi la précision et l'analyse des dépenses.

### 3-3. Nature des investissements en 2026

Depuis 2025, une progression notable concerne les aménagements et agencements : végétalisation des cours d'école, création d'aires de jeux et réaménagements extérieurs (ex : place du Chevalier de Saint-Pol). Cette dynamique se poursuivra en 2026. Par ailleurs, plusieurs interventions d'importance seront réalisées en matière de maintenance des bâtiments existants (remplacement de toiture, réfection d'étanchéité, travaux sur la structure de bâtiments). Dans le même temps, différentes études seront menées pour engager à terme d'autres investissements, en matière d'équipements sportifs notamment.

Par ailleurs, la commune poursuit sa démarche de maîtrise des dépenses énergétiques, lesquelles continuent de peser lourdement sur nos budgets. Ainsi, plusieurs actions sont entreprises dans nos bâtiments, notamment pour la réduction des consommations.

Le programme de remplacement des luminaires par des solutions LED se déploie progressivement, permettant d'améliorer l'efficacité énergétique tout en réduisant les coûts d'exploitation.

L'optimisation des chaufferies est engagée grâce à l'installation d'automates. Ces équipements permettent une régulation plus fine des températures, adaptée aux besoins réels de l'usage des bâtiments et contribuent à limiter les consommations inutiles.

Enfin, des études énergétiques sont en cours sur l'ensemble de notre patrimoine. Elles visent à identifier de nouveaux leviers d'amélioration et à prioriser les futures actions et investissements en matière de performance énergétique.

## D. DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES QUI PERMETTENT DE POURSUIVRE LES MÉTAMORPHOSES ET D'ENGAGER DE NOUVEAUX PROJETS

Les contraintes budgétaires évoquées n'empêcheront en aucun cas la poursuite des métamorphoses engagées dans notre commune associée, pas plus que le développement de nouveaux projets dans le cadre du mandat qui débute.

Ainsi, l'action développée sera construite autour de 4 axes principaux :

- **Une ville + belle et + verte**
- **Une ville ++ pour ses habitants**
- **Une ville toujours + dynamique**
- **Une ville encore + apaisée et sûre**

### 1) Une ville + belle et + verte :

#### 1-1. Un cœur de ville et des espaces publics attractifs

Après le réaménagement total du parc Prigent, qui constitue toujours un des

lieux les plus fréquentés de la ville dès qu'un rayon de soleil perce, l'année 2025 a été riche en nouveaux aménagements publics.

Ceux-ci ont permis de continuer à concrétiser la volonté politique de métamorphose de l'espace public tout en assurant le retour de la nature en ville.

En effet, la transformation complète de la place de la Liberté qui accompagne la rénovation thermique et bâtementaire des résidences Lys et Violettes vient d'être terminée, dans une réalisation en tout point conforme avec ce qui avait été imaginé par les habitants.



De l'avis de tous, c'est une grande réussite, car l'ensemble des travaux menés depuis pratiquement deux ans ont permis de donner un aspect bien différent à cet îlot de vie, contribuant ainsi à requalifier la qualité d'habiter et le cadre de vie.



Dans le même temps, c'est la place du Chevalier de Saint-Pol qui elle aussi a été grandement rénovée et réaménagée. Deuxième arrêt de bus le plus fréquenté de l'agglomération, avec plus de 5 000 montées et descentes par mois, il était indispensable de redonner de l'espace et de la sécurité aux piétons tout en ramenant, là comme ailleurs, la nature en ville.



Cette rénovation s'est accompagnée, sur le tronçon de l'avenue Maurice Berteaux compris entre la rue de la République et le pont Berteaux, par la mise en place de 17 pots géants végétalisés, espacés à l'aide de 33 petites barrières.

Ce nouvel aménagement a plusieurs vocations :

- sécuriser un axe fortement circulé, en réduisant sa largeur par une occupation de sa partie centrale,
- ramener de la nature sur un axe jusqu'ici surdimensionné et recouvert uniquement de bitume,
- contribuer à améliorer l'attractivité de l'une de nos entrées de ville en lui donnant un aspect plus qualitatif.



2026 verra ses efforts d'aménagements poursuivis, puisque la ville est en passe d'aboutir à un accord avec la société BECI, qui est propriétaire de l'emprise des Arches Bleues, pour une rénovation importante, accompagnée d'une végétalisation, du parking des enseignes commerciales de la zone. Là également, il s'agit de concilier sécurité des clients, retour de la nature en ville et attractivité du territoire.

Avec la démarche engagée depuis quelques mois visant à faire démonter les enseignes des surfaces commerciales fermées définitivement, parfois depuis plusieurs années rue de la République, l'année 2026 verra s'engager les études pour la réalisation du programme de ravalement obligatoire des façades (PRO). S'agissant de l'axe commercial majeur qui traverse Saint-Pol-sur-Mer de part en part, nous avons besoin de lui donner une qualité urbaine

différente, afin de renforcer encore l'attractivité de notre cœur de ville. Au regard de la longueur importante de cet axe, nous allons devoir travailler par zones successives, avec un accompagnement adapté à chacun des propriétaires concernés, en fonction notamment de leur situation et de la nature de leur bien.



Une attention particulière sera également portée à la propreté de cette rue de la République, comme à toutes celles de notre commune. Les opérations propreté vont se multiplier et une démarche sera menée afin que les poubelles ne restent plus sur les trottoirs une fois qu'elles auront été vidées.



Cela n'avait pu être réalisé en 2025 car l'appel d'offres que nous avons lancé s'est révélé infructueux, l'été 2026 sera donc l'occasion de réaliser la première « cours d'école buissonnière » à Saint-Pol-sur-Mer. Nos cours d'école sont aujourd'hui presque exclusivement recouvertes de bitume avec très peu d'espaces verts et d'aires véritablement adaptées aux jeux de tous les enfants. Nous allons donc débuter notre démarche de verdissement et d'un aménagement différent des cours d'école par celle d'Anatole France. Plus verte, plus ludique, plus adaptée à chacun des âges, plus propice à la réalisation d'activités pédagogiques en extérieur, plus équipée pour permettre la récupération et la réutilisation des eaux pluviales, plus ombragée et mieux organisée pour contribuer à protéger les enfants des fortes chaleurs, ce sont les multiples orientations qui nous ont été proposées par les enfants, les enseignants et les parents pour transformer en profondeur cet espace. C'est donc ce qui sera réalisé.



Enfin, une nouvelle extension du site actuel du cimetière sera également réalisée. Elle permettra la création à terme de 250 cavurnes supplémentaires. Cette extension se verra davantage végétalisée et plus verte, avec des allées engazonnées et arborées. Elle prévoira, par ailleurs, une gestion des déchets plus vertueuse avec l'introduction d'un tri sélectif. Ce sera également l'occasion de remplacer le portail d'entrée de notre cimetière, passablement dégradé, par un portail neuf électrifié. Les travaux de la future extension débuteront après la Toussaint pour se terminer au printemps 2027 avec les plantations.

## 1-2. Des quartiers renouvelés pour une identité affirmée

Le programme NPNRU national se poursuit et prend encore de l'ampleur avec les métamorphoses qui seront engagées en 2026 dans ce cadre. En effet, la rénovation en profondeur des 508 logements en cours va s'intensifier et les travaux dans l'espace public à immédiate proximité de Jean Bart/Guynemer vont se multiplier. Pour mémoire, en 2025 les démolitions des écoles et de la salle des sports désaffectées ont été réalisées. Des dévoiements de réseaux pour préparer la future résidentialisation des collectifs rénovés ont été effectués dans les rues Lannoy et Vallès, ainsi que le renouvellement des réseaux boulevard de l'Espérance.

Très prochainement, la déconstruction prévue de l'ensemble des entrées de Jean Bart/Guynemer sera finalisée avec celles de N,O,T et U d'ici la fin de cette année.



Le quartier des Cheminots va également poursuivre sa transformation, puisque d'ici l'été, nous irons à la rencontre des habitants pour leur présenter la refonte totale du square Delvallez. En effet, il s'agira de mettre fin à cette anomalie urbaine et à ce carrefour à 6 branches qui surprend tout nouveau visiteur. Cet espace sera donc refondu en un aménagement routier simplifié et pacifié, qui laisse la part belle là aussi à la création d'un véritable square dans lequel la nature retrouvera toute sa place. Les travaux débiteront à l'été et la rénovation des maisons qui l'entourent à l'automne.



À noter également, à immédiate proximité, la livraison des maisons en accession à la propriété en cours de construction dans la rue Provost qui est prévue pour le mois d'octobre.

Dans la droite ligne, la construction ou la rénovation des programmes de maisons individuelles va lui aussi prendre de l'ampleur, en gardant l'esprit de la cité jardin chère au cœur des Saint-Polois. C'est ainsi qu'après de multiples démolitions réalisées ces dernières années, la réhabilitation des maisons « cheminotes » va s'engager à l'été dans une maîtrise d'ouvrage réalisée par la SPAD.

Un certain nombre de travaux de voirie va également accompagner ces transformations, avec, par ordre chronologique entre juin et décembre, le prolongement de la rue Victor Hugo ainsi que les requalifications des rues Mitermique, Marquant et Provost.

Par ailleurs, le programme NPNRU régional qui concerne le quartier Carnot/Dolet va lui aussi prendre un coup d'accélérateur. En effet, la déconstruction de l'église désacralisée sera effective d'ici au mois de juin. L'emprise foncière ainsi dégagée sera cédée à Partenord Habitat afin de procéder au réaménagement complet des espaces à l'avant de la résidence Carnot, avec une ouverture complète sur la place. L'ensemble sera totalement résidentialisé et ces travaux débiteront durant le second semestre.



Nous avons également mené une concertation à la fin de l'année 2025 concernant l'aménagement du grand espace vert appartenant à la ville, situé à proximité de la rue Fragonard dans le quartier Saint Gobain. Quatre scénarios d'aménagement avaient été proposés aux habitants avec un vote par internet pour prioriser celui qui paraissait le plus approprié. Le choix s'est porté très majoritairement sur 2 de ces 4 propositions et il a donc été décidé d'aménager cet espace en une forêt urbaine au sein de laquelle prendra place un parcours sport et santé. Aménagé avec un certain nombre d'agrès,

vous serez amenés à courir, sauter, grimper, vous assouplir, vous muscler ou simplement marcher à votre rythme, pour préserver votre santé et vous oxygéner dans un cadre de verdure. Ce projet est en train d'être affiné et sera présenté aux habitants d'ici la fin de l'année avant sa réalisation.



Après la grande période de co-élaboration du projet avec les habitants, le travail se poursuit pour la construction du nouveau quartier sur l'ancien stade BP.

Nous aurons ainsi l'occasion de revenir devant eux après l'été afin de leur présenter l'état d'avancement du projet et de partager, cette fois-ci, la forme des futures constructions en même temps que l'aménagement prévu pour l'espace public.

Pour rappel, la volonté politique était de tendre vers un écoquartier avec des principes constructifs qui s'inscrivent parfaitement dans cette volonté et une fois de plus, une présence importante de la nature. C'est ainsi que plus de 50% de la surface du quartier sera constituée d'espaces verts publics et privés.

Enfin, venant embrasser tous ces espaces et bien d'autres, nous poursuivons l'élaboration du projet de ceinture verte. Nous continuons ainsi à travailler avec les multiples propriétaires des emprises foncières concernées ainsi qu'avec les services de la CUD pour aboutir à un tracé viable, permettant de faire le tour de notre commune associée en favorisant les mobilités douces.

## 2) Une ville ++ pour ses habitants :

### 2-1. À l'écoute de sa jeunesse :

Nous nous y sommes engagés, nous allons donc débiter une grande démarche pour aller à la rencontre de notre jeunesse, l'écouter et l'entendre. Parce qu'elle constitue notre avenir, qu'elle déborde d'idées et de projets, mais également parce qu'un certain nombre d'indicateurs nous montrent qu'une partie non négligeable d'entre elle est en difficulté, voire en souffrance pour des raisons diverses, nous avons besoin d'aller au-devant d'elle pour favoriser son expression.

Cette démarche multipliera les temps, les formes et les initiatives pour que tous ceux qui le souhaitent puissent s'exprimer et que tous les âges aient la capacité de prendre la parole. Car qui dit enfants et adolescents, dit aussi souvent parents, voire grands-parents et que chacun a à apporter sa contribution pour favoriser le bien-être et l'épanouissement des plus jeunes d'entre nous.

Cette démarche, nous souhaitons la mener en associant également l'ensemble de nos partenaires, notamment Villenvie, le club de prévention de l'AAES ou encore l'Éducation nationale, afin de mettre le maximum de questions en débat et que l'analyse puisse être la plus riche et porteuse d'enseignements possible.

Cette phase d'écoute et de diagnostic devra se transformer en feuille de route partagée, opérationnelle, pour des projets et des réalisations concrètes qui innoveront tout le mandat. Nous en serons les garants.

En même temps que nous mènerons cette démarche ambitieuse et novatrice pour notre territoire, nous poursuivrons et amplifierons les nombreuses initiatives déjà prises, qui ont produit d'ores et déjà un certain nombre de résultats. Parmi ces dernières :

- L'école gratuite pour tous, qui est en place et contribue au pouvoir d'achat des familles.
- La tarification solidaire de la restauration scolaire, que nous allons encore améliorer puisque que nous allons encore baisser le coût de chaque repas de 20%.

- Les classes bonus, qui permettent d'accompagner tous ceux qui ont besoin d'un peu plus de temps et d'accompagnement pour procéder aux apprentissages.
- Les parcours de réussite, qui garantissent qu'aucun jeune ne doit arrêter ses études pour des problèmes financiers.
- Le point citoyen, qui permet d'obtenir un certain nombre de financements en contrepartie d'engagements au service de la collectivité et de ses habitants.



Dans le même temps, le travail pour l'élaboration du futur pôle éducatif et sportif qui prendra place sur les emprises foncières laissées libres après les déconstructions des écoles Copernic se poursuit.



Au fil d'un concours qui a vu pas moins de 119 propositions de groupements d'architectes différents de France et d'Europe, preuve de l'attractivité renouvelée de notre territoire et de l'importance du projet, 4 groupements ont été retenus et ont poursuivi leur travail pour affiner leur projet initialement communiqué. Ces 4 propositions retravaillées ont fait l'objet d'un nouveau jury qui a finalement retenu le groupement Ylé pour élaborer et encadrer la construction de ce nouvel établissement. Les plans sont aujourd'hui en cours de finalisation avec les futurs utilisateurs de ce pôle, plus particulièrement la Ville, l'Éducation nationale et Villenvie. Le dépôt du permis de construire est prévu d'ici à la fin de l'année.

Une grande présentation aux habitants de ce projet ambitieux et innovant, qui symbolisera le renouveau de notre territoire au travers de tout le programme NPNRU développé, sera organisée à l'automne.

Enfin, en complément de ce que nous avons réalisé avec le parc Prigent, nous avons engagé en 2025 un programme d'une ampleur inédite pour le renouvellement complet d'un certain nombre de nos aires de jeux. Ainsi, ce ne sont pas moins de cinq aires qui ont été totalement réaménagées, la dernière d'entre elles étant achevée au mois de février de cette année. Pour être passé devant celle que nous avons installée devant l'école Vancauwenberghe par un après-midi ensoleillé, je peux témoigner que beaucoup d'enfants s'y amusaient et prenaient du plaisir sous le regard vigilant de leurs parents.



Nous allons poursuivre cette dynamique en réaménageant totalement la plaine Bayard d'ici l'été. Nous avons réalisé un premier investissement il y a deux ans afin d'analyser les effets produits sur la fréquentation et la satisfaction de ceux qui l'utilisaient. Le bilan étant très positif, nous avons poursuivi l'année dernière par la mise en œuvre d'un certain nombre d'ateliers de concertation pour faire émerger les attentes et les propositions des usagers. S'en est suivi un chantier participatif, au sein duquel un certain nombre de jeunes sont venus construire notamment des mobiliers récréatifs en bois (tables, bancs, transats...).

Ces réalisations sont aujourd'hui disposées sur le site à la satisfaction de tous. Nous avons donc décidé d'achever ce processus, par un investissement plus important qui viendra s'ajouter à ces premières démarches, afin de constituer un nouveau pôle nature et loisir, différent mais en articulation avec celui du parc Prigent.

## 2-2. Soucieuse de l'épanouissement de tous ses habitants



La santé a été l'une des priorités du mandat précédent. Cette priorité sera encore renforcée dans le mandat qui débute. La commune a réalisé de nombreux efforts pour favoriser l'installation de nouveaux médecins et, plus largement, de nouveaux professionnels de santé à Saint-Pol-sur-Mer. Ces efforts ont été couronnés de succès avec l'arrivée de nouveaux praticiens de diverses natures sur notre territoire tout au long du mandat.

La fin de l'année 2025 a de plus vu l'ouverture du Médicentre et chacun des usagers a pu juger de la qualité des équipes, des locaux et des équipements proposés. Avant l'été, c'est la pharmacie qui ouvrira à son tour ses portes au sein de cette nouvelle structure. Dans le même temps, c'est toute la dynamique engagée par les porteurs du projet qui va se poursuivre avec notamment l'arrivée des docteurs juniors.

Au regard du succès rencontré, des besoins importants des habitants du territoire et de la volonté de renforcer un accès aux soins facilité pour tous, la réflexion sur la création d'une annexe au Médicentre est d'ores et déjà lancée.

2026 sera également l'occasion pour nous d'intensifier nos campagnes de lutte contre toute forme de discrimination. Qu'elle soit liée à l'identité de genre, à l'origine, aux convictions religieuses ou philosophiques, à l'âge, à l'apparence physique, à l'orientation sexuelle ou de toute autre nature, nous élaborerons avec nos partenaires de nouveaux dispositifs et des modes d'accompagnement adaptés pour faire face aux comportements qui tendent à traiter les personnes différemment, en raison de leurs caractéristiques personnelles et de les empêcher d'exercer leurs droits.

Vous connaissez l'attention particulière que porte la commune à l'accompagnement de ses séniors. Nous allons bien entendu poursuivre cette dynamique, avec comme promis, la continuation du programme d'activités et de festivités pour les séniors. Des Frites Saucisses que nous venons de vivre, aux banquets de printemps qui s'annoncent déjà, au programme d'animations estivales dont nous finalisons la préparation, à la semaine Bleue en cours de préparation ou encore aux banquets de fin d'année, nous continuerons à être au rendez-vous pour nos séniors.

Tout cela est remis en perspective avec l'approche encore plus globale que nous demande le projet « Ville amie des aînés », dans lequel nous nous sommes volontairement engagés et qui annonce de nouvelles initiatives pour la suite du mandat. L'objectif, que les séniors aient toute leur place dans notre ville et puissent continuer à y vieillir et à s'y épanouir dans les meilleures conditions.



Parmi ces dernières, figure le Conseil des Sages que nous nous sommes engagés à réinventer. Il aura pour mission d'éclairer certains dossiers municipaux grâce à l'expérience et la sagesse de nos aînés, ainsi que de celles et ceux qui sont installés depuis de nombreuses années à Saint-Pol-sur-Mer. Ce sera une instance consultative, sans pouvoir de décision, mais qui travaillera en étroite collaboration avec la municipalité. Nous l'installerons d'ici à la fin de cette année.

Parce que vieillir c'est également une période de la vie où l'on doit parfois pouvoir trouver un nouveau logement, plus adapté à la taille du foyer quand les enfants sont partis, ou encore plus accessible afin de prévenir toute perte

de mobilité, dans un environnement serein et agréable, nous prévoyons de construire trois béguinages durant ce mandat. Pour rappel, un béguinage est un ensemble de logements individuels (maisons ou appartements en petit collectif), organisés autour d'espaces communs propices à la convivialité : jardin partagé, salle d'activités, etc. Le tout est pensé pour encourager les échanges, rompre l'isolement et préserver la qualité de vie. Les travaux de deux de ces trois projets devraient démarrer durant cette année.

L'accès facilité à l'emploi constitue bien entendu toujours l'une de nos priorités. Dans ce cadre, Saint-Pol-sur-Mer continue à avoir la volonté de participer à l'essor annoncé du territoire et de prendre sa pleine place dans la dynamique de création des 20 000 emplois attendus, afin que ces derniers profitent pleinement à nos habitants.

Dans cette perspective, la première antenne « 20 000 emplois » s'est installée sur notre territoire et fonctionne à plein régime. Donner un maximum d'informations sur les métiers, les formations, les processus de recrutement et l'accompagnement individuel proposé pour y accéder, constitue la mission de cette nouvelle structure.

Passer ensuite le relais à notre service emploi/insertion pour l'accompagnement effectif au quotidien qui contribuera à cet accès à l'emploi, constitue le maillage efficace entre partenaires et structures du territoire pour la réussite du plus grand nombre.

Nous continuerons donc à développer nos initiatives aux plus proches des habitants, en organisant un certain nombre d'événements dans l'espace public, parfois en pied d'immeuble, afin d'aller à la rencontre de personnes qui ne franchissent parfois pas naturellement le seuil de nos structures d'accompagnement, pour leur présenter toutes les opportunités d'accès à l'emploi qui s'offrent aujourd'hui à eux.



Enfin, nous continuerons à proposer un accompagnement individualisé de qualité à celles et ceux qui ont besoin d'un coup de pouce pour les aider à faire face à un accident de la vie, ou qui ont besoin d'un accompagnement dans la durée pour surmonter des problématiques spécifiques. La Section Communale d'Action Sociale reste pleinement mobilisée dans cet objectif, avec des référents de qualité qui sont à disposition. Dans ce cadre, nous poursuivons également un travail partagé avec les communes associées de Dunkerque et Fort-Mardyck ainsi qu'avec les services du Département du Nord pour continuer à faire évoluer nos pratiques en matière d'accompagnement des personnes tributaires du RSA.

Nous poursuivons également le développement de permanences de nos partenaires au sein de la SCAS, avec notamment, cette année, la présence d'une psychologue de l'Espace Santé du Littoral qui vient accompagner les jeunes aux prises avec des difficultés liées à la santé mentale, ou encore de professionnels de la CARSAT pour celles et ceux qui ont à préparer leur retraite ou à assurer le suivi de leur santé et/ou de leur handicap.



### 3) Une ville toujours + dynamique :

#### 3-1. Toujours + d'animations, de vie culturelle et associative :

2026 sera encore une année riche en événements de toutes natures. Après la cérémonie des vœux à la population qui a rencontré un vif succès, nous venons de vivre la dernière édition en date du carnaval. Une semaine et demie de festivités durant lesquelles se sont enchaînés le bal des tout petits, le carnaval enfantin, l'avant bande puis la bande des pêcheurs, avant de se

terminer par l'incontournable « frites saucisses » pour les séniors. Le succès s'est encore accentué avec une affluence record durant toute la journée du dimanche qui devient le rendez-vous incontournable de tous les carnavales, dans une ambiance festive et bon enfant sous la conduite de Cacaille.

À noter également, la deuxième édition du bal des "extraordinaires", cette formidable initiative dont le succès s'affirme, prise par l'association des paralysés de France et l'AFEJI, accompagnés par la ville, afin de permettre à de nombreuses personnes handicapées de faire elles aussi carnaval au sein de la salle Jean-Cocteau.

Notre saison va bien entendu se poursuivre avec la traditionnelle chasse aux œufs qui va se dérouler dans les jours qui viennent. Puis s'enchaîneront les manifestations jusqu'à notre période estivale qui sera marquée, à l'image de ces deux dernières années, par une saison complète d'animations au sein du parc Prigent.



La rentrée sera ensuite l'opportunité pour tous de participer activement à notre festival international de musique, Les Polyfolies, qui en deux éditions s'est déjà installé comme un rendez-vous incontournable de notre agglomération. Cette troisième édition recevra, à l'image des deux premières, un invité d'honneur de marque qui soufflera le tonnerre...



Mais nous n'en dévoilerons pas plus, si ce n'est que nous renouons également avec la présence d'un groupe d'outre-manche, au sein d'une représentation internationale et nationale de grande qualité.

S'ensuivront les grands événements d'automne avec la célébration d'Halloween, la ducasse, la Saint Martin pour nous diriger sereinement jusqu'à Noël et les fêtes de fin d'année.

S'intercaleront dans ce calendrier déjà dense, les très nombreux événements associatifs auxquels les Saint-Polois sont particulièrement attachés et qui témoignent eux aussi du dynamisme de notre commune grâce à l'engagement qui ne se dément pas des nombreux bénévoles.

Afin de poursuivre notre effort d'accompagnement de la vie associative, au-delà du nombre important de subventions que nous versons tous les ans, notre pôle associatif inauguré fin 2024 continue à monter en puissance dans une articulation avec la Bourse aux Associations de Dunkerque. Ce lieu ressource ouvert à tous, de travail et de convivialité, doit permettre aux associations d'encore mieux travailler à la réalisation de leurs projets. Dans cette perspective, nous proposerons également, durant cette année 2026, un programme de formation sous forme d'ateliers, à destination des responsables et bénévoles associatifs.

Dans le même temps, la politique culturelle proposée à Saint Pol-sur-Mer poursuit son développement. Elle a pour vocation de donner la possibilité à chacun d'avoir un accès diversifié et le plus souvent gratuit à de multiples activités présentées à la Médiathèque, à l'Académie de Musique et de Danse ou encore à l'école des Beaux-Arts. Elle aura également été marquée en 2025 par la réalisation de deux œuvres présentées dans l'espace public, en partenariat avec le CIAC. Nous poursuivrons ces efforts en 2026 au profit de tous les artistes en herbe et confirmés.



Par ailleurs, nous appuyant sur ces compétences, ce succès et celui des Polyfolies, nous avons obtenu l'accord de l'Éducation nationale pour la création d'une « filière musique » sur notre territoire. Cette filière, qui n'existe pas à l'échelle de la communauté urbaine, a vocation à favoriser la découverte de la pratique musicale par le plus grand nombre et à créer les passerelles avec notre académie, ainsi qu'avec le conservatoire pour celles et ceux qui souhaiteront s'engager dans des pratiques avancées. Nous sommes au début de l'élaboration de cette filière, cela va sans doute prendre un petit peu de temps, mais nous la mettrons en place dès que possible.

### 3-2. Toujours + de vie sportive :

Les activités sportives municipales sont toujours plus courues et diversifiées. Que ce soit pour la randonnée, le badminton, les sorties à la journée, l'escalade, le yoga, la musculation au sein d'un équipement que beaucoup nous envie et bien d'autres encore. La fréquentation est au rendez-vous en même temps que la satisfaction des pratiquants.

Pour mémoire, la totalité de ces activités est gratuite ou à prix très modéré, sans concurrence avec ce qui est pratiqué ailleurs, afin de permettre à chacun d'accéder à l'activité à laquelle il souhaite participer.



En parallèle, nos clubs sportifs continuent à se développer avec un nombre de licenciés qui ne fait que croître, des niveaux de pratique sportive de plus en plus élevés et donc des besoins en conséquence. Nous ne pouvons que nous satisfaire de cette dynamique très positive qui apporte beaucoup aux pratiquants, tout en contribuant à l'image de notre ville. Il nous faut également rendre hommage aux très nombreux bénévoles, qui donnent beaucoup de leur temps pour que tout cela soit possible.

En parallèle, force est de constater que nous atteignons des limites quant à l'occupation de nombre de nos équipements, aujourd'hui très fortement sollicités, ainsi qu'à nos capacités de subventions et d'investissement au regard des exigences des fédérations sportives, toujours plus importantes au fil de l'évolution des niveaux de pratique.

C'est dans ce cadre que débute une réflexion sur nos installations à Romain Rolland, dans une mise en perspective avec celles de la Ferme Marchand, pour imaginer avec l'aide de tous les clubs et usagers, comment nous allons les faire évoluer afin qu'elles restent adaptées aux nombreux entraînements, matchs et événements qui s'y déroulent.

Nous allons confier une partie de ce travail à un cabinet spécialisé, qui viendra à la rencontre de tous les acteurs pour entendre et analyser leurs besoins, afin de dégager un projet qui colle aux aspirations de tous, dans le cadre de la politique volontariste en la matière portée par la municipalité. L'ensemble se traduira par des investissements à moyen – long terme pour la concrétisation de nouveaux aménagements, avec le concours de la ville de Dunkerque.

### 4) Une ville encore + apaisée et sûre :

Rappelons que l'unification de la police municipale de Saint-Pol-sur-Mer avec celle de Dunkerque a donné lieu à un renfort des effectifs et des moyens au service de la tranquillité et de la sécurité des habitants de la commune.

#### Renforcement des effectifs et présence 7j/7 et 24h/24

Ainsi, l'unification avec la police municipale de Dunkerque permet une couverture inédite pour les Saint-Polois :



- **Continuité de service** : Présence assurée 7j/7 et 24h/24 (contre une présence en journée uniquement, jusqu'au samedi midi auparavant).
- **Brigade territoriale** : Maintien des 13 agents basés dans notre commissariat rue de la République pour la proximité en journée.

- **Renfort nocturne** : Recrutement de 8 agents et d'un chef de service adjoint qui ont rejoint la brigade de nuit, patrouillant et intervenant notamment sur le territoire de Saint-Pol-sur-Mer
- **Numéro unique** : Pour toute intervention 7j/7 et 24h/24, les habitants disposent désormais d'un contact centralisé : 03 28 26 27 17.

### Modernisation de la vidéoprotection

Le dispositif technique change d'échelle pour couvrir l'ensemble de l'agglomération :

- **Maillage territorial** : Près de 100 caméras sont désormais opérationnelles à Saint-Pol-sur-Mer, connectées aux réseaux de Dunkerque
- **Un centre de supervision qui se modernise** : Un nouveau CSU (Centre de Supervision Urbaine) est en train de voir le jour à Dunkerque. Il assurera dès le mois d'avril la surveillance en temps réel 7j/7, 24h/24, de ce qui se passe à Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck ainsi qu'à terme dans d'autres communes de l'agglomération volontaires.
- **Ce nouveau CSU permettra une vidéo-verbalisation renforcée** : la vidéo-verbalisation du stationnement anarchique et d'autres incivilités sera opérationnelle et permettra de mettre fin à de nombreux comportements indécents d'automobilistes.



### Optimisation budgétaire

L'unification permet une mutualisation des coûts avantageuse pour la commune associée :

- **Masse salariale et Formation** : ces coûts sont directement pris en charge par le budget de Dunkerque.
- **Fonctionnement** : Les dépenses quotidiennes de la brigade territoriale ne sont plus imputées au budget de Saint-Pol-sur-Mer.

- **Investissements** : Un plan pluriannuel commun aux trois entités (Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck) est en cours d'élaboration pour continuer à faire évoluer quantitativement et qualitativement le réseau de caméras déjà en place.

### Prévention et actions de proximité

Au-delà de la verbalisation, la police municipale accentue son rôle pédagogique auprès des jeunes :

- **Permis piéton** : Dispensé dans les écoles élémentaires depuis début 2025.
- **Sécurité routière en collège** : Contrôles techniques et sensibilisation sur l'état des vélos et trottinettes.
- **D'autres initiatives verront le jour en 2026**



En accompagnement de ces efforts conséquents au service de la tranquillité des Saint-Polois et comme annoncé, le travail mené avec les services de l'Etat **pour la construction d'un nouvel hôtel des polices** se poursuit. Implanté à Saint-Pol-sur-Mer, à proximité des connexions avec les grands axes routiers pour assurer des interventions très rapides, ce nouveau bâtiment moderne aux équipements adaptés sera conçu pour réunir sur le même site, dans des bâtiments distincts, les services de police nationale, les services de police municipale ainsi que le centre de supervision urbaine.

## E. DES MÉTAMORPHOSES QUI SE POURSUIVENT ET S'AMPLIFIENT

---

Comme le démontrent les nombreux projets que nous venons de passer en revue, ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du travail engagé ces dernières années, tout en laissant une large place à l'innovation.

Porté par une équipe renouvelée, notre projet insuffle une dynamique nouvelle, pour concrétiser nos ambitions et nos engagements, au service de notre ville et de ses habitants.

Ces métamorphoses importantes, qui s'articulent les unes aux autres dans le temps, incarnent la démarche de changement que nous entendons conduire. Elles engagent notre territoire dans une transformation profonde et durable, tournée vers le bien-être et la qualité de vie de chacun.

C'est aujourd'hui notre ambition collective et notre engagement : favoriser un vivre-ensemble harmonieux où chaque citoyen trouve sa place et s'épanouit pleinement, afin qu'ensemble nous restions fiers d'être Saint-Polois et que notre ville prenne toute sa place au sein du grand Dunkerque !

